



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Avril 2010 : nouveau recul du chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage fléchir comme le mois dernier de 0.2 point pour s'établir à 5.7% à fin avril 2010. Il retrouve la même valeur que celle comptabilisée en novembre 2009.

La diminution du nombre de chômeurs inscrits ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'est poursuivie ce mois pour se fixer à 19'047 personnes, soit 736 de moins qu'à fin mars 2010 (-3.7%). L'effectif des demandeurs d'emploi ⁽²⁾ suit la même tendance avec un repli de 678 personnes (-2.6%) et s'élève à 25'213. En variation annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a crû respectivement de 18.0% et de 15.6%.

Par rapport au mois dernier, les plus fortes baisses mensuelles concernent les personnes provenant du secteur de la construction (-160 chômeurs), de l'"hébergement et restauration" (-35), du commerce de détail (-32) et de la "métallurgie, produits métalliques" (-31). Notons par ailleurs qu'en un an, le nombre de chômeurs dans la construction a reculé de 7.2%.

Cette évolution positive du marché du travail s'observe également au niveau des flux des chômeurs : en un mois, les ORP vaudois ont inscrit 2'000 nouveaux demandeurs d'emploi, alors que 2'678 dossiers ont été annulés, dont 1'934 pour le motif de retour à l'emploi.

Toutes les catégories de population profitent de cette nouvelle embellie, aussi bien selon le sexe, l'origine, l'âge que la formation. Seul le nombre de chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) progresse légèrement ce mois (+2.1%).

L'amélioration constatée à fin avril 2010 touche tous les districts. Par rapport au mois précédent, les plus fortes diminutions d'effectifs ont été enregistrées dans les districts de l'Ouest lausannois (-173 chômeurs), du Jura-Nord vaudois (-132) et de Morges (-92). Avec 0.5 point de moins, le district de l'Ouest lausannois affiche la plus importante baisse du taux de chômage pour se fixer ainsi à 6.0%.

A noter que le taux de chômage officiel (5.7%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.9%, soit un écart de 0.8 point.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 mai 2010

Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).